

COMMENT composter ?



Il existe différentes manières de réaliser son compost. Il s'agit de choisir celle la plus adéquate :



Pour les petits volumes tels que les déchets de cuisine : le compost à l'aide d'un **composteur individuel** est conseillé. Esthétique et propre, le composteur individuel peut s'installer dans un jardin, près de l'habitation.



Pour les gros volumes, tels que les déchets du jardin : le **compost en tas** est idéal.

Les 3 RÈGLES D'OR

1 alterner les matières brunes et vertes en couches de moins de 5 cm - voir page suivante.

2 brasser la couche supérieure (10 à 20 cm) une fois par mois.

3 contrôler l'humidité : consistance idéale : celle d'une éponge humide.

- Installer votre composteur ou tas dans un endroit ombragé (si possible) et à même le sol, pour que les vers de terre puissent remonter dans le compost.
- Déposer tous les déchets verts et organiques au fur et à mesure de leur production.
- Fragmenter ou broyer les matières dures et ligneuses.

Au bout de 10 à 12 mois minimum, vous obtenez un compost prêt à l'emploi.

Quelques ASTUCES...

Humidité excessive et mauvaises odeurs :

➤ rajouter de la matière structurante et mélanger. Votre compost ne doit pas avoir une consistance pâteuse.

Sècheresse excessive :

➤ arroser l'intérieur du compost à l'aide d'un arrosoir muni d'une pomme et mélanger.

Le secret pour maintenir mon bioseau propre :

➤ je tapisse le fond de mon bioseau d'une feuille de papier journal et j'enveloppe également mes déchets de cuisine dans une feuille.



Utilisation DU COMPOST

Le compost jeune (de 6 à 8 mois) :

Il peut être utilisé en paillis, c'est-à-dire étendu en surface autour des arbres, entre les cultures. Il limitera ainsi les mauvaises herbes, retiendra l'humidité et nourrira les plantes. Vous l'intègrerez au sol 2 à 3 mois plus tard.

Le compost mûr (de 10 à 12 mois) ou terreau meuble :

Brun foncé ou noir, il peut s'utiliser pour améliorer votre potager, jardin d'ornement, plantes vivaces, haies et rempotage (en mélange de 30 % à 50 %).

Conseil :

Tamisez ou criblez pour obtenir un produit d'excellente présentation.

Pour toutes informations complémentaires

Tél : 04 75 39 06 99

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Quartier La Gare
07460 BEAULIEU

tél : 04.75.39.06.99 - mail : sictobacom@wanadoo.fr



Le compostage

TROP DE DÉCHETS
JE RIPOSTE
JE COMPOSTE

GUIDE DU COMPOSTAGE INDIVIDUEL

RETRouvONS UN GESTE SIMPLE ET NATUREL...

... C'EST FACILE, LAISSEZ FAIRE LA NATURE.



TV ANBO CO 04 77 99 06 66 - imprimé sur papier 100% recyclé - label Imprim'Vert



LE COMPOSTAGE est un procédé biologique qui permet la dégradation naturelle des matières organiques (déchets de jardin et de cuisine). Par l'interaction des micro-organismes, de l'humidité et de la circulation de l'air, ces matières organiques sont alors transformées en humus ou compost, amendement organique qui favorise la fertilité du sol.



POURQUOI composter ?

Le compostage individuel répond à plusieurs enjeux, tant en termes d'écologie que d'économie, en parfaite cohérence avec notre contexte actuel. En effet, cette pratique permet à la fois :

- **d'agir en éco-citoyen en limitant le volume de déchets à traiter** et donc de réduire de 30 %, soit environ 100 kg par an et par habitant, les déchets qui encombrant notre décharge. De ce fait, le compostage individuel permet de limiter l'augmentation des coûts d'élimination des déchets.
- **de fabriquer de manière totalement naturelle un excellent amendement** riche en oligo-éléments, augmentant la fertilité de votre terre et favorisant son pouvoir de rétention en eau. Vous réduisez ainsi votre consommation en fertilisants chimiques.
- **de lutter contre les mauvaises odeurs et les salissures dans votre poubelle.**



RÉSIDUS À DÉPOSER (en alternance)

matières brunes (dures et sèches, riches en carbone)



La matière structurante (carbonée, sèche et grossière) permet à votre compost de respirer et de ne pas dégager de mauvaises odeurs : paille, brindilles, aiguilles de pins, feuilles broyées, broyât de tailles et de haies.



coquilles d'œufs, de noix et noisettes (écrasées)

excréments de petits animaux domestiques (exclusivement végétariens)



essuie-tout, serviettes en papier, cartons ondulés (morcelés), papier journal



matières vertes (molles et mouillées, riches en azote)



épluchures de fruits et légumes (y compris les agrumes)



marc et filtres de café, sachets de thé, tisane



restes de tables (y compris les déchets carnés)



fleurs coupées et plantes vertes fanées



NON COMPOSTABLES

langes et couches jetables, litières de chat et chien, sacs et poussières d'aspirateurs, graviers, graisses et huiles, matières nocives et polluantes, déchets médicaux...